

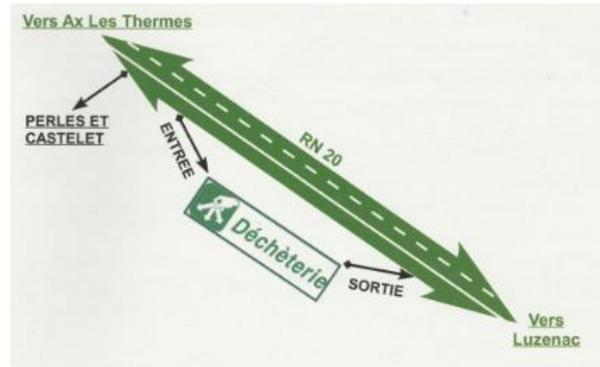
La collecte des déchets

En Vallées d'Ax, la déchèterie est gérée par la Communauté de Communes de Haute Ariège (CCHA) qui assure également la collecte des déchets.

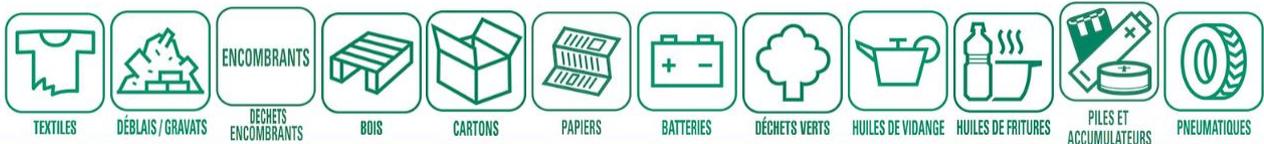
Elle se situe en bord de RN20, entre Luzenac et Perles-et-Castelet.

Horaires d'ouverture :

- Été (1^{er} avril - 31 octobre) : du lundi au samedi : 9h-12h/14h-18h
- > Hiver (1^{er} Novembre - 31 mars) : du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h30, samedi : 9h-12h.

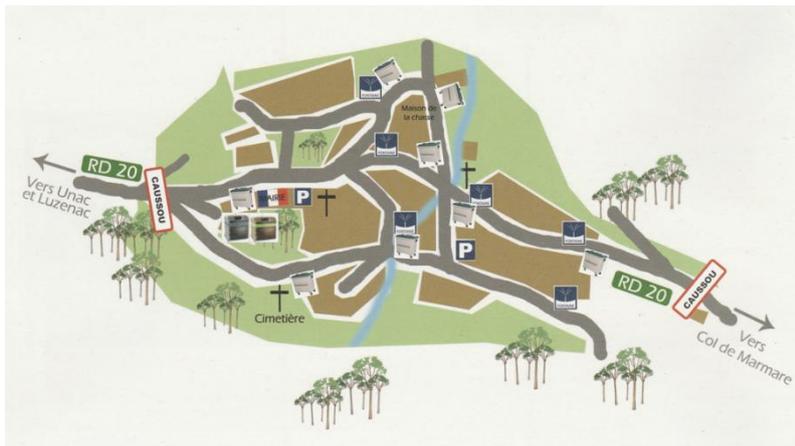


Déchets acceptés par la déchetterie :



La collecte à Caussou

Plusieurs points de collecte sont à disposition dans la commune ainsi qu'un récup'verre et un récup'papier. Voir ci-dessous leur localisation :



Collecte des déchets ultimes



Les déchets ultimes (plus communément appelés ordures ménagères) doivent être recueillis dans des sacs fermés placés dans les conteneurs:

La collecte des conteneurs est réalisée par les camions de la CCHA une fois par semaine en période hivernale et deux fois par semaine en période estivale.

Collecte des emballages ménagers à recycler



Ces emballages doivent être recueillis dans des sacs jaunes mis à disposition gratuitement à la mairie. Les sacs pleins doivent être placés près des conteneurs et sont collectés une fois par semaine par les camions de la CCHA.

Le saviez-vous :

28 kg ! C'est le poids par habitant d'emballages recyclables qui se trouvent encore dans la poubelle noire chaque année. Près de 60% des emballages qui pourraient être recyclés ne sont donc pas triés et sont enfouis jusqu'à leur décomposition naturelle. Trier les déchets permet pourtant d'en faire une ressource en recyclant les matières et favorise l'emploi local.

Collecte des emballages en verre

Ces emballages doivent être directement apportés dans le récup'verre situé près de la mairie.



Le saviez-vous : Chaque année, 9 kg de verre par personne se retrouvent encore dans la poubelle noire. Cette matière pourtant recyclable à l'infini a un impact environnemental beaucoup plus fort lorsqu'elle est produite à partir de matières de première main. Une tonne de verre recyclé permet ainsi d'éviter l'émission d'1/2 tonne de CO2 et d'économiser 25 % d'énergie.



Collecte du papier

Ces emballages doivent être directement apportés dans le récup'papier situé près de la mairie.



Le saviez-vous :

Chaque année, ce sont 24 kg de papiers par habitant qui sont jetés dans les déchets ultimes. La moitié des déchets papier produits sur le territoire ne sont donc pas recyclés. Pourtant la consigne de tri des papiers est très simple, puisque "TOUS les papiers se recyclent". Ces papiers ainsi récupérés permettront d'être recyclés jusqu'à sept fois et éviteront ainsi de prélever des ressources naturelles.



Collecte du carton

Déposer les cartons vidés et pliés à côté des sacs jaunes. Ils seront collectés en même temps.



Le saviez-vous :

Le carton brun est recyclable une dizaine de fois

Le recycler permet d'économiser des matières premières (bois), de l'énergie et de l'eau lors de la fabrication de nouveaux produits recyclés.

Collecte des déchets végétaux

Aucune collecte des déchets végétaux à Caussou, la commune n'étant pas adhérente à ce service.

Ils doivent être apportés directement à la déchetterie ou ils sont broyés en vue de réaliser du compost.

Rappel : il est strictement interdit de brûler les déchets végétaux.

Les encombrants

Ils doivent être directement apportés à la déchetterie ou déposés devant chez vous pour une collecte en porte à porte après inscription téléphonique obligatoire auprès du service technique de la CCHA (05-61-64-41-77). La collecte a lieu tous les 15 jours le jeudi des semaines impaires. Les déchets encombrants doivent être déposés la veille au soir de la collecte.

Textiles et chaussures

3 kg par personne, par an, c'est la quantité de textiles qui se trouvent encore dans nos ordures résiduelles. Pourtant, qu'ils soient usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être non souillés et secs.

Réparties sur tout le territoire, les bornes Recup'Textiles permettent de réutiliser ou de recycler sous forme de matière les vêtements, le linge et les chaussures que vous y mettez.



Pour faciliter le travail de tri, quelques consignes simples sont à appliquer :

- Regrouper les textiles **DANS UN SAC BIEN FERMÉ** (50 L maximum)
- **LIER** les **CHAUSSURES** par paires
- Les textiles doivent être **NON SOUILLÉS** et **SECS**

La borne la plus proche est située à Luzenac, face à l'église

A noter également que plusieurs associations caritatives se proposent d'accueillir vos dons de vêtements sur le territoire. Vos dons permettront ainsi d'alimenter

les vestiaires de ces associations à destination des plus démunis.

Les vêtements que vous donnez aux associations doivent être directement utilisables (non souillés, en bon état).

Le compostage

Le compostage est la mesure phare qui vous permettra de réduire les déchets de votre poubelle de 170 kg par an. Le compost est une matière gratuite et très efficace pour faire du bien à votre jardin. Il est dommage de jeter tout cela.

Les déchets de cuisine à mettre en majorité dans le composteur sont les épluchures et restes de fruits et légumes

Le papier des essuie-tout, filtre à café, serviettes de table, etc. équilibrent les

apports azotés, tout comme les feuilles mortes ou le broyat de bois. Le marc de café, le thé, les coquilles d'œufs apportent des nutriments intéressants à votre futur compost.

LE SAVIEZ-VOUS

410 tonnes de déchets

ont été évités grâce au compostage en 2016



MÉMO TRI

COMMENT SAVOIR
DANS QUEL CONTENANT
DÉPOSER MES DÉCHETS ?

JE VÉRIFIE D'ABORD
SUR L'EMBALLAGE



LA CONSIGNE DE TRI OU TRIMAN

LES BOUTEILLES ET FILMS ÉTIRABLES EN PLASTIQUE



LES BOÎTES MÉTALLIQUES



LES BRIQUES ET CARTONS



BIEN VIDÉS, PAS LAVÉS, PAS IMBRIQUÉS
DANS LE SAC / BAC JAUNE



LES EMBALLAGES EN VERRE



DANS LE
RÉCUP' VERRE



TOUS LES PAPIERS



DANS LE
RÉCUP' PAPIER



LES DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX PIQUANTS, COUPANTS ET BOÎTES DASRI



EN PHARMACIE
OU DÉCHÈTERIE



LES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN



DANS LE
COMPOSTEUR



05.61.68.02.02
contact@smectom.fr
www.smectom.fr